

Monsieur Cyrille FETIQUE
Maire
Mairie de Saint-Jean Rohrbach
24, rue nationale
57510 SAINT-JEAN ROHRBACH

Affaire suivie par :
Jérôme VANEL
Responsable d'étude Observatoire - Urbanisme
CCI de la Moselle
E-mail : j.vanel@moselle.cci.fr

Metz le 13 mars 2019

Objet : Révision du POS en PLU de la commune de SAINT-JEAN ROHRBACH

Monsieur le Maire,

Je me réfère à votre courrier en date du 7 janvier 2019 par lequel vous me transmettez, pour avis, le dossier de révision du POS valant transformation en PLU de la commune de Saint-Jean Rohrbach.

Une lecture attentive de ce document par mes Services nous a permis de bien prendre note des motivations du projet, s'agissant en particulier de la volonté de conforter le tissu économique au sein de votre commune (objectif n° 1-5 du PADD).

À ce titre, le projet de PLU assure aux commerces de proximité et aux établissements artisanaux et de services, la possibilité de s'implanter au sein du tissu bâti, tout en assurant une cohabitation harmonieuse avec la vocation résidentielle des zones d'habitat.

En outre, le périmètre (classé « UX »), situé le long de la RD 674 (au nord-est de la commune), dédié aux activités économiques et déjà inscrit dans le POS, a été maintenu dans le PLU. Ce périmètre a été élargi à une zone (classée « UXs »), réservée au stockage de matériel.

.../...

Nous avons également noté que le projet prévoit dans ce même secteur (« Château d'eau », au lieu-dit « Tentzacker »), une extension de type mixte (activités artisanales et habitat), en valorisant l'entrée nord de la commune. Ces emprises font d'ailleurs l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Compte-tenu de ces éléments, **le projet de révision du POS valant transformation en PLU n'appelle aucun commentaire particulier de notre part.**

Vous souhaitant prompt réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président,
Fabrice GENTER**

